ACTUALISATION DU DOCUMENT *ORIENTATONS PASTORALES*POUR L'INITIATION CHRÉTIENNE DES ADULTES DU 1/11/2008

1. Les différents rôles dans la pastorale du catéchuménat des adultes

La pastorale du catéchuménat concerne tous les adultes de plus de 18 ans, préparant un ou plusieurs sacrements de l'initiation chrétienne : baptême, confirmation, eucharistie pour les non baptisés, eucharistie et/ou confirmation pour les baptisés.

<u>Ce document reprend, précise et actualise les orientations diocésaines pour l'initiation</u> chrétienne des adultes du 1^{er} novembre 2008.

La communauté des fidèles tout entière a la mission d'accueillir et d'accompagner tout adulte demandant un sacrement de l'initiation chrétienne.

Le curé

- Veiller à l'accompagnement pastoral et personnel des candidats et à leur bon accueil dans l'ordre des catéchumènes. Veiller à ce que le discernement des situations difficiles soit pris en compte dès le début du cheminement,
- Participer au discernement avant les sacrements pour éclairer la décision de l'évêque,
- Appeler des accompagnateurs en leur indiquant qu'ils ont à travailler sous la responsabilité du répondant et de leur curé,
- Veiller à l'incorporation progressive des candidats dans la communauté avant et après les sacrements,
- Présider les liturgies d'entrée en catéchuménat, des « traditions », des scrutins, du baptême et de la 1ère communion.

Le répondant de paroisse

- Seconder le curé.
- Organiser des rencontres régulières avec les accompagnateurs,
- Se tenir prêt à répondre à leurs questions et à écouter leurs difficultés,
- Leur donner les moyens d'une formation continue approfondie.

Les accompagnateurs de catéchumènes ou de baptisés préparant la première eucharistie

- Responsabilité d'accompagner personnellement vers un devenir chrétien (catéchèse et introduction à la vie dans le Christ pour « faire avec Lui ce qui plaît au Père » – cf. CEC 1691-1693).
- Engagement : rencontre personnelle régulière, veiller à ce que le candidat participe aux assemblées catéchuménales, participer aux révisions d'accompagnement, se former.

L'animateur de groupe confirmation

Actualisation Orientations pastorales pour l'initiation chrétienne adultes 2014 – I B 1 A.2

- Responsabilité d'accompagner personnellement vers un devenir chrétien (catéchèse et introduction à la vie dans le Christ pour « faire avec Lui ce qui plaît au Père » – cf. CEC 1691-1693).
- Engagement : animation d'un groupe, deux rencontres personnelles avec chaque confirmand. Favoriser une participation à la vie ecclésiale.

Le répondant de doyenné pour le catéchuménat

- · Faire le lien entre : communauté, prêtre, doyenné, service diocésain,
- Accompagner, soutenir et former les accompagnateurs,
- Animer une assemblée catéchuménale et avoir le souci que chaque catéchumène puisse en rejoindre une,
- Organiser et animer les révisions d'accompagnement,
- Faire découvrir les étapes du catéchuménat aux communautés et aider à leur mise en œuvre,
- Gérer la part administrative : planning documents,
- Avoir le souci du discernement pour l'admission aux sacrements (baptême, eucharistie et confirmation). Veiller à ce que le discernement commence dès le début du parcours.
- Redoubler d'attention pour les catéchumènes qui ne peuvent pas accéder pour l'instant aux sacrements, afin de leur montrer leur place dans la communauté de l'Eglise.

L'évêque

- Présider au discernement ecclésial avant l'admission aux sacrements de l'initiation chrétienne,
- Eventuellement, recevoir lui-même des candidats ou demander à une personne du service diocésain de les recevoir,
- Présider les célébrations de l'Appel décisif et de la confirmation.

Le service diocésain

- Seconder l'évêque dans sa tâche de discernement,
- · Veiller à la mise en œuvre des orientations diocésaines,
- Accompagner, soutenir et former les acteurs du catéchuménat, en particulier les répondants,
- · Organiser les événements diocésains,
- Elaborer des documents de réflexion et des parcours.

2. Le discernement dans l'initiation chrétienne des adultes

Le Christ nous dit « Je suis le Chemin, la Vérité, la Vie » (Jean 14,6).

Pour les adultes, le chemin vers les sacrements de l'initiation chrétienne est aussi un chemin de discernement dans la vérité. Aidée de l'Esprit Saint, la personne qui chemine est au centre d'un discernement qui commence dès le début. Il s'agit d'un discernement ecclésial et c'est à l'évêque d'admettre les candidats à l'appel décisif et aux sacrements de l'initiation chrétienne (cf. R.I.C.A. 47*).

Actualisation Orientations pastorales pour l'initiation chrétienne adultes 2014 – I B 1 A.2

Pour les personnes qui cheminent vers les trois sacrements de l'initiation chrétienne

Le discernement de l'Eglise intervient tout particulièrement lors des deux étapes de l'entrée en catéchuménat et de l'appel décisif.

L'étape de l'entrée en catéchuménat est célébrée lorsque les candidats ont reçu une première annonce du Dieu vivant et manifestent un début de foi au Christ Sauveur (R.I.C.A. 71). C'est au curé, aidé des accompagnateurs et des répondants du catéchuménat qu'il revient de « juger des signes extérieurs de conversion » (R.I.C.A. 72). Ensemble, ils aident le futur catéchumène à prendre conscience des éventuelles difficultés et conversions qui restent à vivre avant d'être baptisé. Cela peut concerner aussi bien la situation matrimoniale, que le rapport à l'argent, la relation aux autres, ... Il est indispensable de bien les pointer avec le candidat avant l'entrée en catéchuménat afin qu'il puisse s'engager en connaissance de cause à la suite du Christ.

Dans certaines situations, il est profitable pour la personne que le temps du catéchuménat soit plus long. Elle devra alors recevoir une aide appropriée pour vivre dans les meilleures conditions comme chrétien catéchumène au sein de la communauté paroissiale et pour progresser sur un chemin de sainteté. On veillera à adapter son accompagnement personnel en conséquence.

Lors de l'étape de l'appel décisif, « l'Eglise procède à l'appel décisif, c'est-à-dire au choix et à l'admission des catéchumènes jugés aptes » à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne aux fêtes pascales suivantes (R.I.C.A. 126).

- Avant l'entrée en catéchuménat et en lien avec le répondant du catéchuménat, envoi au service diocésain de la feuille de renseignements et d'un témoignage de discernement** écrit par l'accompagnateur et le curé.
- Environ deux mois avant l'appel décisif, les catéchumènes envoient une lettre de demande à l'archevêque : l'accompagnateur et le curé envoient au service un témoignage de discernement**.

Pour les personnes baptisées qui cheminent vers la première eucharistie et la confirmation

Le discernement intervient au moment de l'admission aux sacrements, c'est-à-dire pour le diocèse de Lyon, au moment de l'appel décisif. Cependant, il est nécessaire, comme pour les catéchumènes, de faire un premier point de discernement au bout de quelques mois de cheminement.

- Après quelque temps de cheminement, la feuille de renseignements est envoyée au service diocésain et un premier point de discernement est fait avec le candidat.
- Environ deux mois avant l'appel décisif, les candidats envoient une lettre de demande à l'archevêque ; l'accompagnateur et le curé envoient au service un témoignage de discernement**.

Pour les confirmands, qui habituellement préparent la confirmation dans un groupe de confirmands

Il est apparu nécessaire qu'ils aient au moins deux rencontres personnelles, soit avec l'animateur de groupe, soit avec le curé, une en début de parcours et l'autre environ trois mois avant la confirmation. L'animateur ou le curé fait une synthèse de la rencontre en reprenant les principaux points de discernement.

- Mi-décembre, les animateurs de groupes envoient au service les feuilles de renseignements, demandent les extraits de baptême.
- Dix semaines avant la confirmation, les candidats envoient une lettre de demande à l'archevêque ; l'animateur de groupe envoie au service du catéchuménat les deux témoignages de discernement ** écrits après chaque rencontre personnelle.

3. Les différents documents administratifs

Pour les adultes qui cheminent vers les trois sacrements de l'initiation chrétienne

Avant l'entrée en catéchuménat

On doit établir

- la feuille de renseignements ***, dès les premiers contacts
- un témoignage de discernement écrit par l'accompagnateur et le curé **, par la suite.

Les originaux sont gardés à la paroisse et une copie est envoyée au service et au répondant de doyenné quand il y en a un.

Lors de la célébration de l'entrée en catéchuménat

- Remettre la carte d'initiation chrétienne au catéchumène ***
- Remplir en deux exemplaires le registre d'entrée en catéchuménat ***

Après l'entrée en catéchuménat

 Garder un exemplaire du registre d'entrée en catéchuménat et envoyer l'autre au service

Environ 4 mois avant la célébration de l'appel décisif (mi-octobre)

 Donner au répondant de doyenné les coordonnées des catéchumènes pressentis pour l'appel décisif. Le répondant envoie un tableau récapitulatif pour tout le doyenné au service.

Environ deux mois avant la célébration de l'appel décisif (mi-décembre), envoyer au service

- un extrait de naissance
- un témoignage de discernement écrit par l'accompagnateur et le curé **
- la lettre à l'évêgue du catéchumène

Actualisation Orientations pastorales pour l'initiation chrétienne adultes 2014 – I B 1 A.2

Pour les personnes baptisées qui cheminent vers la première eucharistie et la confirmation

Dès que possible, envoyer au service

• la feuille de renseignements ***

Environ 4 mois avant la célébration de l'appel décisif (mi-octobre)

 Donner au répondant de doyenné les coordonnées des personnes préparant leur première communion. Le répondant envoie un tableau récapitulatif pour tout le doyenné au service.

Environ deux mois avant la célébration de l'appel décisif (mi-décembre), envoyer au service

- un extrait de baptême
- un témoignage de discernement écrit par l'accompagnateur et le curé **
- la lettre de la personne à l'évêque

Pour les confirmands, qui habituellement préparent la confirmation dans un groupe de confirmands

Environ 5 mois avant la célébration de confirmation (mi-janvier), envoyer au service

- le tableau récapitulatif des participants au groupe de confirmation
- une feuille de renseignements pour chaque confirmand

Environ dix semaines avant la célébration de la confirmation (mi-mars), envoyer au service

- un extrait de baptême
- deux témoignages de discernement écrits par l'accompagnateur et le curé
- la lettre à l'évêque du confirmand
- * R.I.C.A.: S. Congrégation pour le Culte Divin, Rituel de l'Initiation Chrétienne des Adultes [1972], Paris, Desclée/Mame, 1997
- ** Un document en vue de la rédaction des témoignages de discernement est disponible au service
- ***Document disponible au service

Lyon le 17 septembre 2014